

BARGIP

Projet

Acquisition de données et connaissances pour l'élaboration d'aides à la Gestion Intégrée des Populations de Bar de l'Atlantique du Nord Est (golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord). Le projet BARGIP (2014-2017) vise à acquérir des données et des [...]

Thématique : Espèces pêchées ou élevées, stocks | **Localisation** : France, Golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord | **Filière** : Pêche, Pêche embarquée

 Projet : Terminé

 **Porteurs du projet** : Ifremer,

 **Financeurs** : France Filière Pêche (FFP), France Agrimer,

Contexte

Acquisition de données et connaissances pour l'élaboration d'aides à la Gestion Intégrée des Populations de Bar de l'Atlantique du Nord Est (golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord).

Le projet BARGIP (2014-2017) vise à acquérir des données et des connaissances pour l'élaboration d'aides à la Gestion Intégrée des Populations de Bar de l'Atlantique du Nord Est (golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord).

Le bar commun (*Dicentrarchus labrax*) était, jusqu'en 2012, une des espèces les plus importantes du point de vue économique pour la pêche professionnelle française (5000 à 5500 tonnes pour 45-55 millions d'euros par an en première vente) et la première espèce cible de la pêche de loisir (environ 2300 tonnes par an).

Les évaluations scientifiques du CIEM font état

- d'un début de surexploitation dans certains secteurs de l'Atlantique Nord Est et d'une baisse inquiétante du renouvellement du stock depuis plusieurs années.
- d'un manque de connaissances scientifiques. Des réflexions communautaires sur les mesures gestion sont en cours.

Zones d'expérimentation : mer du Nord, Manche, Golfe de Gascogne

Objectifs

- ✓ Déterminer l'existence d'un seul ou plusieurs stocks de bar commun dans les eaux de l'Atlantique Nord Est.
- ✓ Identifier les grandes zones fonctionnelles du bar (frayères, zones de développement des juvéniles, zones d'engraissement des adultes...) et les principales voies de migration entre ces zones.
- ✓ Déterminer l'existence ou non de différences biologiques et physiologiques marquées entre le nord et le sud de la zone Manche-Atlantique (croissance, âge de première reproduction, période de ponte).

Actions

Actions

Les actions « Nourrissances » et « données professionnelles » se sont achevées le 31 mars 2017. L'action « marquage d'adultes » en janvier 2018.

Action 1 Marquage Recapture

Objectifs :

- Déterminer l'existence d'un seul ou plusieurs stocks de bar commun dans les eaux de l'Atlantique Nord Est
- Identifier les grandes voies migratoires entre les zones d'engraissement côtières et les frayères du large

Action : marquer 1 200 bars pour retracer le chemin parcouru par le bar jusqu'à sa recapture et distinguer d'éventuelles sous-populations, c'est-à-dire différents stocks.

8 sites différents de marquage : Dunkerque-Boulogne SM ; Baie de Sein – Port en Bessin – Est Cotentin ; Granville – Chaussey – Ouest Cotentin ; Saint-Brieuc ; Iroise ; Morbraz ; Pertuis Charentais ; Arcachon – Bayonne.

Les bars sont marqués puis relâchés vivants. 2 types de marques sont mises en place :

- 1 externe avec numéro d'identification et adresse de l'Ifrémer
- Parfois 1 électronique, dite archive, insérée dans la cavité abdominale du poisson
 - En enregistrant la pression et la température toutes les minutes, ces marques permettent de reconstituer les **trajectoires des individus recapturés**, et donc, d'identifier les **zones d'engraissement ou de reproduction** (importante pour prendre des décisions).

Action 2 Données de pêche professionnelle

Les activités halieutiques professionnelles sont suivies en France par la DPMA et le SIH (Système d'Informations Halieutiques). Il était nécessaire de renforcer les suivis des stocks de bar dès 2014, pour :

- **Acquérir les connaissances biologiques** (courbes de croissances par façade, déterminer l'âge et la taille de maturité sexuelle des femelles dans le golfe de Gascogne), nécessaires au Conseil International pour l'Exploration de la Mer (le **CIEM**) pour analyser les stocks et proposer des mesures de gestion pertinentes.
- **Acquérir de nouvelles données de capture de pêche professionnelle** et améliorer leurs **méthodes de traitement**
 - Pour produire des **indices d'abondance annuels en adultes** à partir des données de débarquement
 - Contribuer à la sortie de l'espèce de la **liste des espèces classées en « données sur le stock limitées » (DLS) au niveau européen**.

Action 3 Nourriceries

Objectifs :

- Développer les connaissances sur les plus **jeunes stades** de cette espèce
- produire des **indices d'abondance fiables** sur les juvéniles pour prédire l'évolution du stock exploitable dans le temps et décider de mesures de gestion adéquates

Action : Mise au point d'un **protocole de suivi de quelques nourriceries françaises** (zones où les juvéniles de bars se développent durant les 2-3 premières années de leur vie) réparties le long de nos côtes.

Résultats

Action 1 Marquage Recapture

Résultat : marquage de 1 220 bars adultes, capturés sur 10 sites des trois façades françaises de l'Atlantique Nord-Est.

Pour en savoir plus : la fiche action « [Marquage d'adultes](#) »

Action 2 Données de pêche professionnelle

Pour en savoir plus : Les principaux résultats obtenus sont présentés par la fiche action « [Données halieutiques professionnelles](#) ».

Action 3 Nourriceries

2 zones pilotes :

- estuaire de l'Aulne en rade de Brest
- l'estuaire de la Loire

Résultats :

- Mise au point d'un protocole permettant de **produire des indices annuels d'abondance en juvéniles de bar**.
- Identification des **nourriceries de bar** (habitats préférentiels des juvéniles selon les classes d'âge, paramètres du milieu expliquant la répartition des juvéniles...)
- Identification des **principales nourriceries** de l'espèce le long des côtes françaises de **l'Atlantique Nord-Est**.
- Proposition de suivi de **3 nourriceries majeures**(qui pourrait nourrir les réflexions du CIEM) : estuaires de la Seine, de la Loire et de la Gironde.

Pour en savoir plus : fiche Action « [Nourriceries](#) ».

Action parallèle : la pêche de loisir.

La pêche de loisir est une activité importante :

- 3 millions de pêcheurs de poissons
- Captures de 2 300 tonnes / an, principalement du bar.

France Agrimer est chargé de suivre cette activité, avec les protocoles d'Ifremer, chargé du suivi jusqu'en 2012.

Documents

 [Présentation du projet par Ifremer](#)